

**DECISIONS du MAIRE prises en application de l'article L. 2122.22
du Code Général des Collectivités Territoriales**

Séance du conseil municipal du LUNDI 14 AVRIL 2014

- ☒ Arrêté municipal du 7 janvier 2014 fixant les tarifs des carnets de timbres postaux et enveloppes timbrées en vente à l'annexe des Petits-Hauts de la Ville de Briey.
- ☒ Arrêté du 13 janvier 2014 concluant un marché de fourniture n° F21/4-2013 avec la SARL HATRIZE LOCATIONS – ZA Metz Borny – 4 rue des lanterniers – 57070 METZ pour 2 MASTER Ch benne 100.35 L3 c pour un loyer annuel de 9 566,28 € TTC soit un total de 28 698,84 € TTC pour 36 mois.
- ☒ Arrêté du 13 janvier 2014 concluant un marché de fourniture n° F21/2-2013 avec CREDIPAR – 12 avenue André Malraux – 92300 LEVALLOIS-PERRET par PEUGEOT BAILLY – 36 avenue Albert 1^{er} – BP 30013 – 54152 BRIEY CEDEX pour :
 - 1 PEUGEOT PARTNER pour un loyer annuel de 4 535,40 € TTC soit un total de 13 606,20 € TTC pour 36 mois.
 - 2 PEUGEOT PARTNER pour un loyer annuel de 4 261,92 € TTC soit un total de 12 785,76 € TTC pour 36 mois.
- ☒ Arrêté du 13 janvier 2014 concluant un marché de fourniture n° F21/3-2013 avec CLV-SA – 12 avenue André Malraux – 92300 LEVALLOIS-PERRET par GARAGES ROUY SA – Avenue Lafayette – 54800 JARNY pour :
 - 1 JUMPER pour un loyer annuel de 5 972,40 € TTC soit un total de 17 917,20 € TTC pour 36 mois.
- ☒ Arrêté municipal du 13 janvier 2014 concluant un marché de fourniture n° F21/1-2013 avec CREDIPAR – 12 avenue André Malraux – 92300 LEVALLOIS-PERRET par PEUGEOT BAILLY – 36 avenue Albert 1^{er} – BP 30013 – 54152 BRIEY CEDEX pour :
 - PEUGEOT 208 pour un loyer annuel de 3 703,32 € TTC soit un total de 11 109,96 € TTC pour 36 mois.
- ☒ Arrêté municipal du 20 mars 2014 concluant un marché de service n° S02/1-2014 pour un montant global annuel de 6 280,44 € TTC avec l'entreprise SARL TECHNIGAZON et un marché de service n° S02/2-2014 pour un montant global annuel de 1 726,08 € TTC avec la SOCIETE D.H.R.
- ☒ Arrêté municipal du 20 mars 2014 concluant un marché de service n° S01/1-2014 pour un montant global annuel de 7 697,42 € TTC avec l'ENTREPRISE ADAPTEE LORRAINE ATELIERS et un marché de service n° S01/2-2014 pour un montant global annuel de 7 056,00 € TTC avec l'ENTREPRISE ADAPTEE DE L'APEI – VO.
- ☒ Arrêté municipal du 24 mars 2014 : deux cents ouvrages intitulés « De 1870 à 1914 pour ne pas oublier » – Les actes du Colloque sont mis en vente à la Bibliothèque municipale au prix de 10 € l'unité.
- ☒ Arrêté municipal du 31 mars 2014 fixant les tranches de quotient familial et le pourcentage de participation par personne applicable pour les sorties organisées par les écoles maternelles et élémentaires de Briey.
- ☒ Arrêté municipal du 1^{er} avril 2014 fixant la participation définitive des familles pour les classes de découvertes de l'école élémentaire Louis PERGAUD de BRIEY en séjour à PARIS et à la Ferme de LUTTENBACH.